



Nombre de Conseillers :

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19
Votes pour : 19
Votes contre : 0
Abstention(s) : 0

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars, à 19 heures 00,

Le Conseil Municipal 2026 de la Commune de Saint-Félix dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en salle du Conseil, sous la présidence de M. Alain BAUQUIS.

Date de convocation du Conseil Municipal 2026 : le 16 mars 2026

Présents : M. Alain BAUQUIS (Président), Mme Fabienne DULIEGE (1er Adjointe), M. Yves VIGNON (4ème Adjoint), Jonathan DUTREIGE, Mme Frédérique CUISNIER, Pascal MANZON, Romain LETURGIE, Mme Marie-Claire BERNARD-GRANGER, M. Christian MATHIS, Mme Carole ROCHAIX, Mme Cécilia PIGEOLET, Mme Laura MOULIN, M. Loïc ALCARAS, Mme Cathy CAMUS, Celine CAPELLI, M. Philippe MICHELI, M. Julien PETIOT, M. Jean-Luc CHOQUARD, Mme Cindy MAISON

Absents Excusés : aucun

Procurations : aucune

Secrétaire de séance : M. Julien PETIOT

Objet : Election des adjoints au Maire

Le Maire, après avoir donné lecture des articles L. 2122-4, L. 2122-7-2 et L. 2122-8 du Code général des collectivités territoriales, invite le conseil à procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des adjoints au maire.

Il rappelle que les adjoints sont élus au scrutin secret de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du conseil municipal. Chaque liste est composée alternativement d'un candidat de chaque sexe. Si, après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus (art. L. 2122-4 et L. 2122-7-2 du CGCT).

Chaque conseiller municipal, à l'appel de son nom, a remis dans l'urne son bulletin de vote écrit sur papier blanc.

Le dépouillement du vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 19

À déduire : bulletins blancs ou ne contenant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 19

Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

· l'unique liste : « Saint-Félix terre de liens », représentée par M. Yves VIGNON, et composée alternativement d'un candidat de chaque sexe a obtenu : 19 voix

Vu le rapport du maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales (notamment les articles L 2122-1 et L 2122-2),

Vu le Code électoral,

Vu le procès-verbal des élections municipales de Saint-Félix du 15 Mars 2026,

Vu le procès-verbal de l'élection du Maire et des Adjointes, le vote ayant lieu à bulletin secret

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à la majorité absolue,

- **PROCLAME** élus les membres de la liste « Saint-Félix, terre de liens » en qualité d'Adjointes au Maire :

Monsieur Yves VIGNON en qualité de 1^{er} Adjoint

Madame Cécilia PIGEOLET en qualité de 2^{ème} Adjointe

Monsieur Romain LETURGIE en qualité de 3^{ème} Adjoint

Madame Cindy MAISON en qualité de 4^{ème} Adjointe

- **DIT** que la présente élection sera rendue publique par voie d'affichage dans les vingt-quatre heures.
- **DIT** que l'élection des adjointes au maire peut être contestée dans les mêmes conditions, formes et délais que l'élection des Conseillers Municipaux (Art. L 2122-13 du CGCT).
- **ARRETE** par conséquent le tableau du Conseil Municipal pour la présente mandature 2026-2032 comme suit (conformément à l'article R 2121-1 du CGCT) :

Qualité (M. ou Mme)	NOM ET PRÉNOM	Date de naissance	Fonction	Suffrages obtenus par le candidat (en chiffres)
M.	BAUQUIS Alain	27/03/1965	Maire	18
M.	VIGNON Yves	01/08/1958	Premier adjoint	19
Mme	PIGEOLET Cécilia	14/05/1986	Deuxième adjointe	19
M.	LETURGIE Romain	14/09/1989	Troisième adjoint	19
Mme	MAISON Cindy	02/12/1991	Quatrième adjointe	19
M.	MANZON Pascal	19/03/1961	Conseiller municipal	646
Mme	DULIEGE Fabienne	22/12/1963	Conseiller municipal	646
Mme	CAMUS Cathy	09/02/1964	Conseiller municipal	646

M.	CHOQUARD Jean-Luc	26/10/1964	Conseiller municipal	646
M.	MICHELI Philippe	25/04/1965	Conseiller municipal	646
M.	MATHIS Christian	25/03/1967	Conseiller municipal	646
Mme	ROCHAIX Carole	27/02/1971	Conseiller municipal	646
Mme	BERNARD-GRANGER Marie-Claire	14/03/1974	Conseiller municipal	646
Mme	CUISNIER Frédérique	21/03/1977	Conseiller municipal	646
M.	DUTREIGE Jonathan	20/08/1983	Conseiller municipal	646
M.	ALCARAS Loic	01/05/1985	Conseiller municipal	646
Mme	CAPELLI Céline	23/10/1985	Conseiller municipal	646
Mme	MOULIN Laura	16/05/1988	Conseiller municipal	646
M.	PETIOT Julien	26/08/1989	Conseiller municipal	646

Lecture de la charte de l'élu local. Remise d'une copie de cette charte et du chapitre consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux »

M. le Maire donne ensuite lecture de la charte de l'élu local, prévue à l'article L 1111-13 et 1111-14 du Code Général des Collectivités Territoriales.

M. le Maire remet aussi aux Conseillers municipaux une copie de cette charte et du chapitre du CGCT consacré aux « Conditions d'exercice des mandats locaux »

Fait à Saint Félix, le 20 mars 2026

Le Maire,
BAUQUIS Alain

Le secrétaire de séance,
PETIOT Julien



